Commune de **JASNEY - 70800**

**COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024**

***Présents****: GEROME Jean Daniel, GARRET Laurent, BORONT Mickaël, BLEU Sylvain, COLLAS Josette, HUGUENOT Yvette, KUENY Stéphane, RAPENNE Emilie*

***Excusées****: GACON Anne, ROBERT Aude, TALGUEN Manon*

Anthony MARIE, Président de la com-com de La Haute Comté, est venu présenter l’état d’avancement du PLUI et les nouvelles dispositions en vigueur

***Secrétaire de séance***: *GARRET Laurent* La séance est ouverte à 20h30

1. **Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUI) :**

Le PLUI de la Com-Com de La Haute Comté **a été refusé par les services de l’Etat** en raison d’une trop grande consommation d’espaces destinés à des constructions. La loi déclinée au niveau régional (Pays des Vosges Saônoises) prévoit, pour les 10 ans à venir, **la réduction de 54 % des espaces urbanisés** par rapport à la période 2011 – 2020. Les communes comme Jasney qui ont consommé peu d’espace durant cette période **peuvent se voir attribuer une surface d’un hectare** pour la période 2021-2031 à la condition que le PLUI soit accepté avant août 2026. Notre commune propose 4 terrains constructibles dans l’enveloppe urbaine du village mais n’a plus de possibilité d’extension. **La garantie communale d’un hectare peut être mutualisée au niveau communautaire sur décision du conseil municipal**. Le Président de la Com de Com présente à l’assemblée différents scénarios pour cette mise en commun des surfaces à urbaniser et évoque la nécessité d’établir **une règle de partage** au sein du territoire. De plus, il précise que la Com de Com doit mieux accompagner les communes à **acquérir, démolir et rénover l’habitat ancien ou dégradé dans le cœur des villages.**

1. **Subventions aux associations** :

 Le conseil décide à l’unanimité d’attribuer par délibération **les subventions** suivantes :

* Maison des Jeunes (foot – gym – vélo) 1050 €
* Aînés Ruraux 160 €
* ADAPEI 90 €
* Souvenir Français 80 €
* ADMR 90 €
* ELIAD 90 €
* FNACA 40 €
* Association des 3 Provinces ADP3P 50 €

 ----------

 Soit un total de **1650 €**

* Une subvention de **165 €** (soit 15 € par élève) est attribuée à la Coopérative scolaire du Pôle de Bouligney ( une voix contre)
1. **Taxe d’affouage 2024-2025 :**

Le conseil décide à l’unanimité de reconduire le montant de la taxe d’affouage **fixé à la somme de 68 euros.**

1. **Décisions modificatives budgétaires :**

De nouvelles dépenses non programmées ou non inscrites au budget primitif sont votées par le conseil pour **une somme totale de 20 800 €.** Elles concernent notamment des travaux d’électricité à l’église, de réparations à la salle des fêtes, de branchements d’eau pour les futures parcelles à construire. Cette somme sera prélevée sur les réserves de la Commune.

1. **Questions diverses** :
* **Une visite en forêt** avec le garde ONF sera organisée prochainement pour les personnes intéressées qui pourront découvrir les étapes de la croissance des chênes sur différentes parcelles.
* **Le distributeur de pain** sera installé prochainement sur la place de La Clairette à l’emplacement du tableau d’affichage.
* Pour les opérations de recensement prévues sur la commune début 2025, la commune recherche **un agent recenseur**. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.
* Les premiers panneaux **du parcours patrimoine** de notre village ont été posés. Les suivants (sur pupitre) seront installés courant octobre. N’hésitez pas à aller les découvrir.
* **La chanson du village** *(Sous les cerisiers de Jasney*) fera l’objet d’un enregistrement prévu le samedi 19 octobre dans un studio à Echenoz la Méline avec les habitants- chanteurs de Jasney et l’artiste Jérôme Pinel.

 La séance est levée à 23 heures